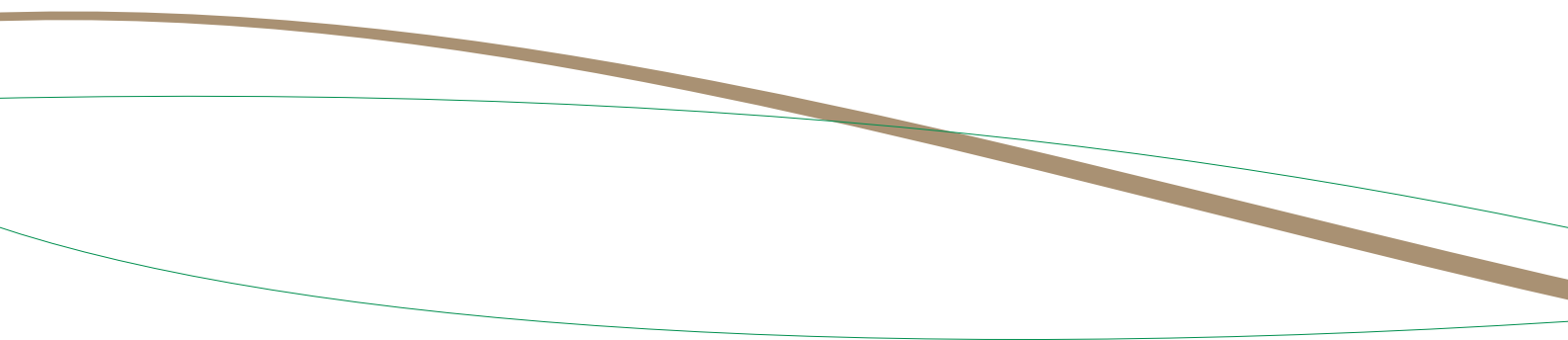


Rapport annuel 2009





Ce rapport est illustré par la thématique des châteaux vaudois, qui font l'objet du livre édité en 2010 dans la collection Patrimoine vaudois - Retraites Populaires.

Depuis 1907, Retraites Populaires est active dans le domaine de l'assurance vie et de la prévoyance des personnes dans le canton de Vaud. Entre le moment de sa création et aujourd'hui, notre institution a partagé l'histoire de ses habitants, les faisant bénéficier de ses acquis pour qu'ils puissent se projeter avec confiance dans le futur. Cela fait désormais plus d'un siècle que nous sommes au service de la population de notre canton. Cent ans d'existence à célébrer. Pour associer le grand public à cet anniversaire, nous avons décidé de soutenir des projets qui participent à la promotion du patrimoine vaudois. Car c'est l'essence même de notre démarche: la prévoyance que nous promouvons se prolonge naturellement dans la défense de notre culture, de notre histoire, de nos techniques, de nos traditions. Pour permettre d'assurer concrètement la pérennité de notre richesse identitaire, Retraites Populaires s'est engagée en 2008 dans un premier domaine: la valorisation des multiples facettes du chasselas. Cette année, c'est le thème des châteaux vaudois qui a été choisi.

Couverture: Château d'Aigle

Coordination et édition:
Service communication

Identité corporative:
Moser design, CH-1006 Lausanne, www.moserdesign.ch

Mise en pages:
Théorème, CH-1205 Genève, www.theoreme.ch

Impression:
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne, www.genoudsa.ch

Sommaire

4	Editorial
7	Retraites Populaires en un coup d'œil
10	Une institution responsable
12	Nos métiers
12	Assurance vie et prévoyance
15	Gestion d'institutions de prévoyance
16	Immobilier et location
18	Prêts hypothécaires
19	Gestion de fonds

21	Politique de placement
28	Produits et charges
29	Répartition du bilan
30	Comptes annuels
32	Annexe aux comptes
34	Organe de contrôle

Editorial



Après un premier trimestre 2009 comparable à 2008, les marchés financiers se sont magnifiquement redressés, avec une performance des placements de +8,87%. C'est un excellent résultat, qui confirme le bien-fondé de notre politique d'investissements largement diversifiée et le professionnalisme de nos gestionnaires. Ce phénomène très positif entraîne une amélioration du degré de couverture qui, au moment où ces lignes sont rédigées, est d'ailleurs repassé au-dessus de la barre des 100%.

Ceci confirme notre analyse à fin 2008 qui concluait que la baisse du taux de couverture était due à des causes conjoncturelles et non structurelles.

La situation économique générale reste toutefois incertaine. Le Conseil d'administration et la direction suivent avec attention l'évolution de la conjoncture. Dans ce contexte, le maintien d'une politique de placement prudente et toujours largement diversifiée reste d'actualité. Il convient à cet égard de relever notre préoccupation liée à la part élevée de nos liquidités en attente d'investissements adéquats correspondant à nos besoins de rentabilité. Nous menons ainsi des études approfondies pour varier nos placements au travers de nouveaux véhicules, comme le financement de projets dans le cadre de partenariats public-privé.

Cette réflexion est basée également sur notre conviction de tenir compte du long terme comme critère essentiel de la détermination de la rentabilité. C'est en effet dans une telle perspective que s'inscrivent notre activité d'assurance vie et de prévoyance et, par conséquent, nos engagements à l'égard de nos assurés et pensionnés.

L'exercice 2009 est aussi caractérisé par un nouveau record d'encaissement de CHF 577,2 millions, en progression de 15,6%, alors que le marché suisse a globalement régressé. Cet excellent résultat démontre que nos produits, simples et compréhensibles, répondent aux besoins d'une clientèle croissante. La qualité de notre conseil aux particuliers comme aux entreprises, alliée au principe de mutualité à la base de nos activités, explique également ce succès, de même que la confiance témoignée à notre institution. Nous en sommes fiers, tout en étant conscients de la responsabilité qui nous incombe pour assumer les engagements pris.

Dans cet esprit, nous poursuivons les efforts de modernisation de notre plateforme de gestion. Développées en partenariat avec une société lausannoise spécialisée, nos nouvelles applications informatiques nous permettent désormais d'administrer l'ensemble de nos produits, comme d'ailleurs ceux des caisses de pensions publiques et parapubliques dont la gestion nous a été confiée (Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, Caisse intercommunale de pensions et Profelia).

Nous nous plaignons également de relever que la certification ISO 9001:2000 a été confirmée à fin 2009 pour notre plateforme de services.

Grâce au travail constant qui porte sur la mise en œuvre de véhicules de placements collectifs pour chaque classe d'actifs, nous sommes à même d'offrir des tarifs attractifs aussi bien pour la gestion de nos propres affaires que pour celles des mandats confiés.

Par ailleurs, l'exercice 2009 a vu le démarrage de l'activité de Profelia, fondation destinée aux institutions publiques et parapubliques. Les débuts sont prometteurs et démontrent la pertinence de notre choix stratégique relatif à la création de cette solution de prévoyance. Un développement important est d'ailleurs attendu pour l'exercice 2010.

Enfin, signalons que les efforts significatifs déployés pour défendre le système du financement mixte des institutions de droit public semblent porter leurs fruits. En effet, une issue satisfaisante se dessine à l'échelon du Parlement fédéral.

Quant à la votation récente refusant l'abaissement du taux de conversion, force est de constater que le problème reste entier. Il conviendra à l'ensemble des acteurs de trouver les meilleures réponses pour faire face à une évidence incontestable, à savoir celle de l'augmentation de l'espérance de vie. Nous participerons activement à ce débat, convaincus à la fois du besoin accru d'information sur ce sujet difficile et de l'existence de solutions acceptables.

En conclusion, nous nous réjouissons de voir nos affaires continuer à se développer dans un marché extrêmement compétitif. Cette évolution nous conforte dans le choix des valeurs défendues, comme la mutualité et la proximité. Nous nous engageons également à maintenir notre savoir-faire et notre politique de qualité au service de nos assurés, pensionnés et mandants et à assumer ainsi pleinement nos responsabilités à leur égard.

Jacqueline Maurer-Mayor
Présidente

Claude Richard
Directeur général



Retraites Populaires en un coup d'œil

Notre mission, nos valeurs

Retraites Populaires est proche de ses clients. Elle en comprend les attentes et les besoins. Elle partage leur culture et une certaine vision du monde. D'origine vaudoise, l'entreprise se distingue par son approche mutuelle et sa volonté affirmée de placer l'individu au centre de ses préoccupations. Elle est en outre reconnue pour son sens aigu de la responsabilité sociale et son éthique.

Spécialiste de l'assurance vie, de la prévoyance et de la gestion d'importantes caisses de pensions, Retraites Populaires est aussi active dans les domaines de l'immobilier et des prêts hypothécaires. En tirant le meilleur des compétences de chacun de ses métiers et en faisant que tous ses services travaillent en symbiose, elle délivre une performance durable.

C'est pourquoi, depuis plus de cent ans, Retraites Populaires est une alliée de qualité sur laquelle clients et partenaires peuvent compter pour assurer leur bien-être et leur avenir.

Chiffres clés (31.12.2009)

Fortune sous gestion : CHF 14,8 milliards
Employés : 310
Apprentis : 15
Encaissement de primes : CHF 577,2 millions
Total du bilan : CHF 4,27 milliards

Mandats de gestion

Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
Total du bilan : CHF 7,3 milliards

Caisse intercommunale de pensions (CIP)
Total du bilan : CHF 2 milliards

Profelia, fondation de prévoyance
Début des activités au 01.01.2009

Forces Vives, compagnie d'assurance vie
Encaissement de primes : CHF 73 millions
Total du bilan : CHF 473,3 millions

Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
Montant du mandat partiel de gestion (placement valeurs mobilières) : CHF 508 millions

Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel
Début du mandat partiel au 01.11.2009

Le Conseil d'administration 2009

Présidente

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat honoraire

Vice-président

Jean-Robert Yersin, maître au gymnase

Administrateurs

Philippe Dumoulin, conseiller indépendant

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, chef du Département de la santé et des affaires sociales

Isabelle Moret, avocate, conseillère nationale

Oliver Peters, directeur administratif et financier du CHUV

Francis Randin, ancien chef du Service cantonal d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)

Secrétaire

Olivier Berthoud, directeur adjoint

Direction 2009

Direction générale

Claude Richard

Actuariat et gestion

Alain Pahud

Marketing et conseil

Philippe Doffey

Services

Roger Bornand (jusqu'au 31.12.2009)

Johnny Perera (à partir du 01.01.2010)

Finances

Damien Bianchin

Immobilier

José Carlos Molina

Expert agréé

Stéphane Riesen, expert en caisses de pension, Genève

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et des conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, à Lausanne



Château de Champvent

Une institution responsable

Impacts sur le canton

Retraites Populaires est un acteur important du marché vaudois du travail. L'entreprise compte actuellement plus de 300 collaborateurs dans ses bureaux de Lausanne et d'Yverdon, dont une quinzaine d'apprentis. En outre, elle offre des activités accessoires à plus de 700 personnes dans les services d'entretien des bâtiments gérés, sans compter les emplois générés par les projets immobiliers. Retraites Populaires a poursuivi ses partenariats et collaborations avec des entreprises vaudoises dans divers domaines de sous-traitance.

Parallèlement à notre action en faveur de la sauvegarde du patrimoine vaudois, de nombreuses activités culturelles et sportives sont assurées en terre vaudoise grâce au soutien de Retraites Populaires : le Lausanne Hockey Club, la Fondation Foot-Avenir, le Cully Jazz Festival ou encore le Musée des Beaux-Arts en profitent, entre autres, avec succès. Retraites Populaires contribue également au développement des journaux locaux et régionaux par la publication d'annonces.

Ethique et qualité

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts de ses assurés et bénéficiaires de rentes. En ce sens, elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, qui est un code de bonne conduite complétant les dispositions légales en la matière.

Nos conseillers n'étant pas rémunérés à la commission, ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients, afin de permettre un climat de satisfaction et de confiance. Par le biais d'un site intranet assurant le suivi et le développement du Système de Management de la Qualité, les collaborateurs ont la possibilité de déposer une « annonce qualité » en vue d'optimiser les processus existants. La certification ISO 9001:2000 de Retraites Populaires a ainsi été confirmée.

Développement durable

En 2009, Retraites Populaires a investi environ 4% de la masse sous gestion dans des entreprises respectant les critères de développement durable. A terme, ce pourcentage devra atteindre 8 à 9%.

En cours d'année a démarré une démarche interne visant à introduire des critères de développement durable dans l'activité quotidienne. La limitation de la consommation d'énergie, l'utilisation de courant électrique vert, l'achat de papier répondant aux normes FSC ou encore l'introduction d'une charte des bons gestes à accomplir (concept de « collabor'Acteur ») en sont quelques exemples. C'est sans oublier l'amélioration énergétique des édifices du patrimoine immobilier grâce à l'établissement d'un bilan thermique avant chaque rénovation afin de choisir la solution la mieux adaptée. La politique de protection de l'environnement va jusqu'à l'utilisation systématique de produits biodégradables dans l'entretien quotidien des immeubles.

Retraites Populaires a également établi des objectifs liés aux personnes à mobilité réduite, contribuant à leur intégration dans le monde du travail en favorisant leur embauche.



Château de La Sarraz

Nos métiers

Assurance vie et prévoyance

Retraites Populaires propose des produits d'assurance vie qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins.

2^e pilier

Caisses de retraite ou prévoyance professionnelle

Pour les entreprises, Retraites Populaires propose trois palettes de plans de prévoyance modélisés, sous l'appellation RP Entreprise:

Palette Standard

Des plans qui répondent uniquement aux exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP, avec la possibilité d'augmenter les taux épargne de 1%.

Palette Classique

Des plans qui offrent une prévoyance améliorée épargne et/ou risques ainsi que l'option de définir les prestations risques en pourcentage du salaire assuré.

Palette Optima

Des plans qui offrent une prévoyance de haut niveau et différentes options permettant de personnaliser l'organisation de la prévoyance de l'entreprise.

Les spécialistes de Retraites Populaires conseillent et proposent également des solutions de prévoyance sur mesure, ainsi que des solutions complémentaires pour les cadres.

Pour les particuliers, Retraites Populaires offre :

RP Arc-en-ciel

Le pont entre deux caisses de retraite destiné à celui qui quitte ou perd son emploi et ne le remplace pas immédiatement. Ce produit très attractif offre actuellement un taux d'intérêt identique au taux LPP. Sa flexibilité en fait un produit rare sur le marché : l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet encore choisir à ce stade entre rente de vieillesse ou capital.

3^e pilier

Epargne individuelle sous forme d'assurance ou de prévoyance individuelle

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les assurances de capitaux. L'exclusivité Retraites Populaires : l'assurance de rentes dans sa variante « exclusive » garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

Assurances de rentes :

RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. A partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix.

	2 ^e pilier	3 ^e pilier
Prévoir	RP Entreprise	RP Refuge RP Rente différée RP Abri
Epargner		RP Duo primes périodiques RP Epargne RP Fonds de placement
Investir	RP Arc-en-ciel	RP Rente immédiate RP Duo prime unique RP Fonds de placement

Assurances vie (ou assurances de capitaux):

RP Refuge

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

RP Duo

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

RP Epargne

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaires.

RP Fonds de placement

Assurance liée à des fonds de placement. Permet de choisir soi-même l'allocation de son épargne parmi les fonds de placement proposés par Retraites Populaires. Dans ce cas, l'évolution des fonds de placement fait varier à la hausse ou à la baisse le montant de l'épargne.

RP Abri

La solution pour celui qui consacre une part de son 2^e pilier à son logement et qui veut maintenir sa couverture décès et invalidité.

Ces assurances de rentes ou de capitaux peuvent également être constituées sous forme de prévoyance liée et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

Une nouvelle année record grâce à des produits sûrs

Alors que les assureurs privés affichent en 2009 une baisse de 2,6% de l'encaissement de primes (selon les premières estimations de l'Association suisse d'assurances), Retraites Populaires enregistre une croissance de 15,6% de son volume de primes. Elle franchit largement la barre de CHF 500 millions d'encaissement, établissant encore une fois un record historique.

Retraites Populaires conforte sa position sur le marché vaudois avec un 3^e rang, derrière Swiss Life et Axa Winterthur. Sa part de marché est estimée à environ 17%, contre 16,1% en 2008 et 15,4% en 2007.

Ce succès s'explique par plusieurs facteurs. L'environnement économique de 2009 est demeuré instable, après une année 2008 où la baisse des marchés financiers a poussé les clients à chercher des solutions de prévoyance et d'investissement sûres. Offrant toujours un bon rapport sécurité-rendement, les produits Retraites Populaires ont su répondre à cette demande. Parallèlement, l'image de stabilité et de sécurité dont bénéficie Retraites Populaires a également été déterminante.



Château de Vincennes



En outre, le renforcement de la présence de Retraites Populaires sur le marché vaudois a permis une augmentation conséquente de la production, tant à travers le réseau de courtiers et de partenaires bancaires que par l'activité importante des conseillers internes.

Les polices de libre passage réalisent un nouvel exercice record avec CHF 239 millions d'encaissement, ce qui représente 42% du total (pourcentage stable par rapport aux années précédentes).

Evolution 2008-2009	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes (prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle)	+ 15,6%	- 2,6%

* Source: Association suisse d'assurances (ASA)

Prévoyance individuelle : très forte croissance des assurances de capitaux

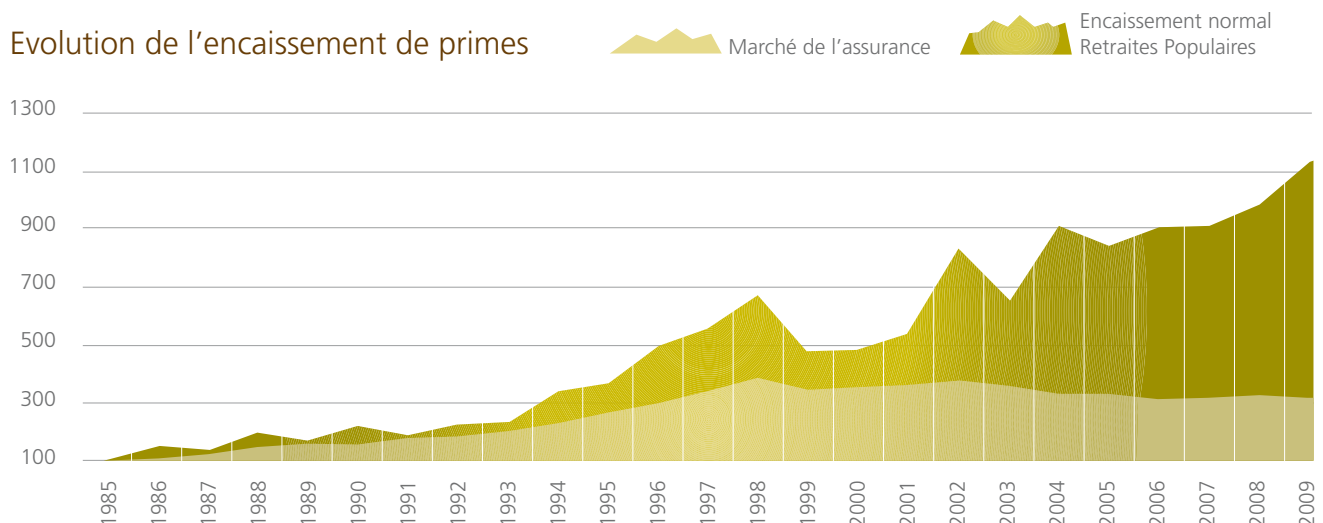
Le volume de primes de la prévoyance individuelle est également en forte hausse, tant pour les assurances de rentes (+20,7%) que pour les assurances de capitaux (+52,8%). Comme indiqué plus haut, ce résultat remarquable illustre l'intérêt de la clientèle pour des produits simples et sûrs.

Prévoyance professionnelle : progression tant auprès des entreprises que des particuliers

L'exercice 2009 est très positif dans le domaine de la prévoyance professionnelle, où Retraites Populaires connaît une progression importante de 11,6% dans un marché en baisse de 3,5%, selon les chiffres de l'ASA. A l'instar des années précédentes, des contrats importants ont été conclus avec, à la clé, des transferts de capitaux de prévoyance conséquents.

La très forte augmentation des assurances de capitaux est principalement due à un nombre très important de primes uniques qui totalisent CHF 17 millions d'encaissement, contre CHF 4 millions en 2008.

Evolution de l'encaissement de primes



Base 100 en 1985, date de l'introduction de la LPP

Gestion d'institutions de prévoyance

CPEV

Outre l'amélioration significative de son degré de couverture, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) a vu l'ensemble du portefeuille de ses assurés et pensionnés migrer avec succès sur le nouvel outil informatique de Retraites Populaires. Plus d'informations sur www.cpev.ch

CIP

L'exercice 2009 de la Caisse intercommunale de pensions (CIP) a été principalement marqué par la bonne tenue des marchés financiers, qui a permis de retrouver un degré de couverture supérieur à 71 %, soit au-delà du degré minimal statutaire de la CIP. Plus d'informations sur www.cipvd.ch

Profelia

Profelia est la grande actualité de l'année 2009. Cette institution de prévoyance professionnelle créée par Retraites Populaires au 1^{er} janvier s'adresse exclusivement à tous les employeurs des secteurs publics et parapublics de Suisse romande et des cantons bilingues. Elle prend la forme d'une fondation collective de droit privé qui a sa propre personnalité juridique.

L'ensemble de la gestion de Profelia est effectué par Retraites Populaires. Ainsi, la fondation bénéficie des nombreux avantages, tels qu'une plateforme de gestion complète à des coûts compétitifs et l'expertise des multiples spécialistes de tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, droit, administration, communication, etc.).

Les valeurs de Profelia sont le partenariat qu'elle entend créer avec chaque employeur et chaque personne assurée, la solidarité sectorielle lui permettant d'offrir des conditions financières de premier ordre et la transparence dans les informations communiquées. Plus d'informations sur www.profelia.ch

Forces Vives

Malgré une année 2009 pour le moins contrastée, la compagnie d'assurances vie Forces Vives a été en mesure de poursuivre le développement harmonieux de ses affaires. Une allocation d'actifs très conservatrice, composée depuis des années principalement d'obligations d'Etat, s'est montrée particulièrement appropriée en cette période d'instabilité financière et a su répondre aux besoins de sécurité de sa clientèle. L'année 2009 s'inscrit comme le troisième meilleur exercice de Forces Vives depuis sa création, confirmant ainsi le caractère anticyclique de son activité.

Chiffres clés au 31 décembre 2009

	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Forces Vives
Assurés	63 500	30 300	9 500	2 700
Pensionnés	32 600	13 600	4 500	360
Total du bilan (en CHF)	4,27 mia	7,31 mia	2 mia	473,3 mio
Encaissement de primes (en CHF)	577,2 mio	595,3 mio	177,7 mio	73 mio

Immobilier et location

Immobilier suisse

Au 31 décembre 2009, Retraites Populaires est propriétaire de 140 immeubles et /ou groupes d'immeubles, à savoir 280 adresses postales, ce qui représente 2993 appartements, 3408 places de parc et garages et 40 220 m² de surfaces commerciales. Les placements immobiliers ont réalisé en 2009 une performance brute de 8,74%.

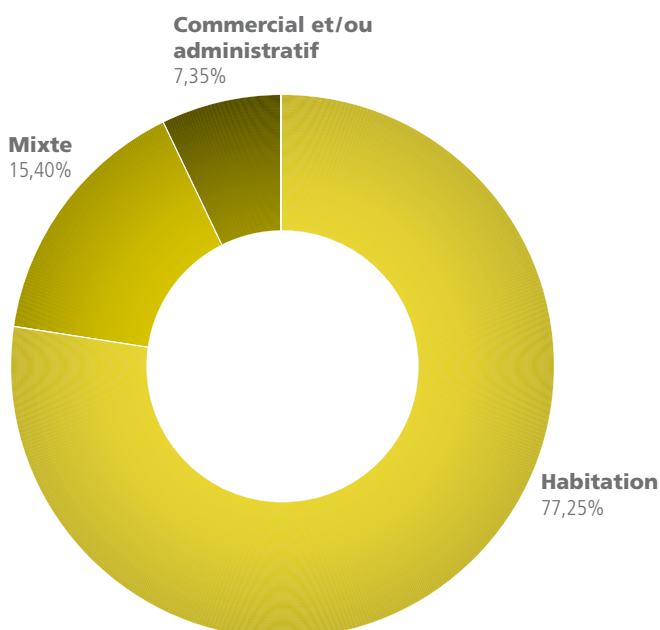
En comptant l'ensemble des mandats de gestion, Retraites Populaires administre 487 immeubles représentant près de 6% des logements du parc locatif vaudois, soit un patrimoine total de plus de CHF 3 milliards. Dans le cadre de l'exploitation courante (gérance technique et locative), elle collabore avec un réseau de gérances pour une part des immeubles en portefeuille.

Développement et évolution

La seconde et dernière partie du complexe « Ilot du Centre » à Blonay a été mise en valeur au début du printemps. Le site totalise 54 logements, de nombreuses surfaces commerciales et administratives (dont la Maison de Commune), ainsi qu'un parking public et privé de 178 places de parc. Par la suite, un immeuble de 24 logements est entré en exploitation au chemin de la Forêt 21, à Ecublens. Puis, en automne, à Chavannes-près-Renens, les locataires de la première étape du quartier « Les Ramiers » ont pris possession de leur nouveau logement. Lors de son achèvement au printemps 2010, ce site comprendra 121 logements et 130 places de stationnement.

Grâce à leur situation, leur bon rapport qualité-prix et le soin qui a été apporté lors de leur réalisation, ces nouveaux logements et surfaces commerciales mis en location en 2009 ont connu un succès important. Retraites Populaires contribue ainsi à répondre aux besoins de la population dans un contexte de pénurie de logements.

Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan



2009

Immeuble d'habitation: immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

Immeuble mixte: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20 et 80%

Immeuble commercial et /ou administratif: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

En matière de rénovation, Retraites Populaires a procédé à la réhabilitation de l’enveloppe, des locaux communs et des locaux techniques de l’immeuble sis En Convers 4 à Bursinel. Enfin, le remplacement des fenêtres de trois édifices a été commandé en fin d’année : ces travaux, qui s’inscrivent dans le programme d’amélioration énergétique des immeubles du patrimoine, se termineront courant 2010. En outre, plusieurs projets de rénovation sont à l’étude.

Retraites Populaires a par ailleurs vendu sa part dans l’immeuble Tunnel 17, à Lausanne, bâtiment affecté à un parking et à des locaux commerciaux.

Placements collectifs

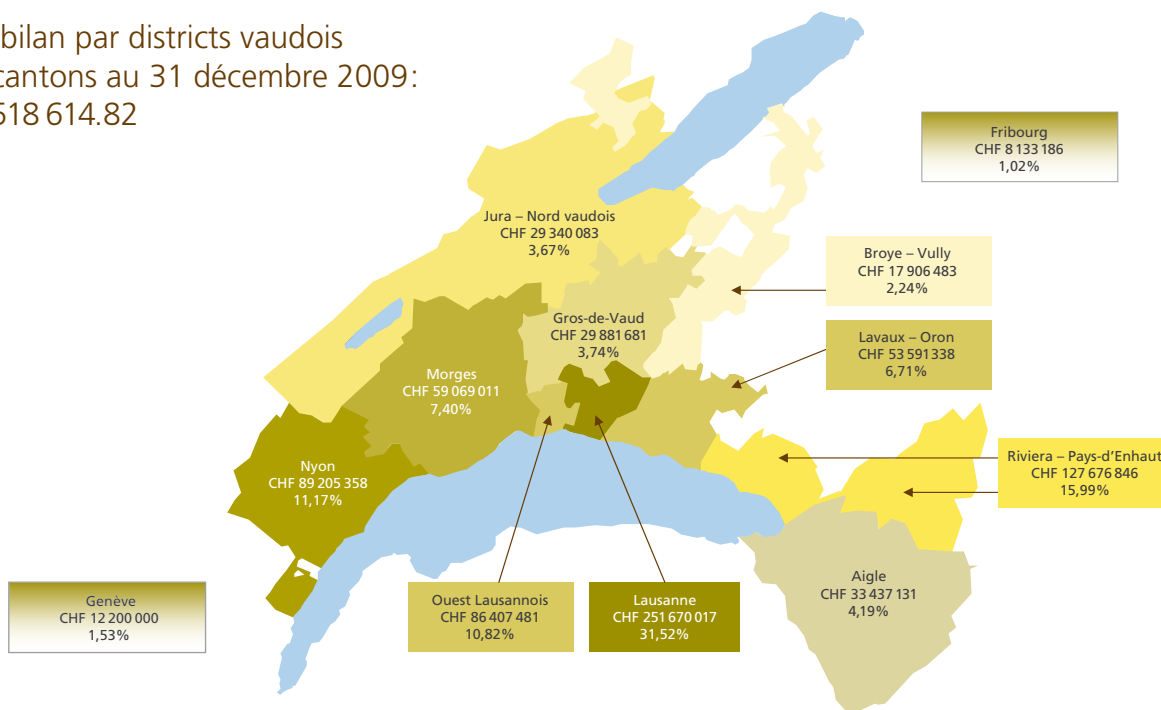
Retraites Populaires détient des parts dans huit coopératives d’habitation, ainsi que des parts de fonds de placements immobiliers suisses.

Satisfaction des locataires

Comme chaque année, une étude a invité les locataires de logements et de locaux commerciaux en place depuis sept à dix-huit mois à répondre à cinq questions afin de mesurer leur niveau de satisfaction. L’enquête portait sur l’accueil reçu à la réception et par téléphone, la qualité du service offert par la régie, les services proposés dans l’immeuble, les interventions des maîtres d’état chez eux et, d’une manière générale, sur les prestations offertes. Il en est ressorti que les locataires satisfaits ou entièrement satisfaits représentent plus de 80% des sondés (taux de retour des questionnaires : 20%).

Par ce sondage, Retraites Populaires peut compléter sa propre évaluation des prestations fournies tant par les régies externes que par ses propres services à l’interne. A ce titre, il permet de valider ou de corriger certaines options ou méprises, dans un souci constant d’amélioration de la qualité des prestations et d’organisation en général.

Valeur au bilan par districts vaudois et autres cantons au 31 décembre 2009 : CHF 798 518 614.82



Prêts hypothécaires

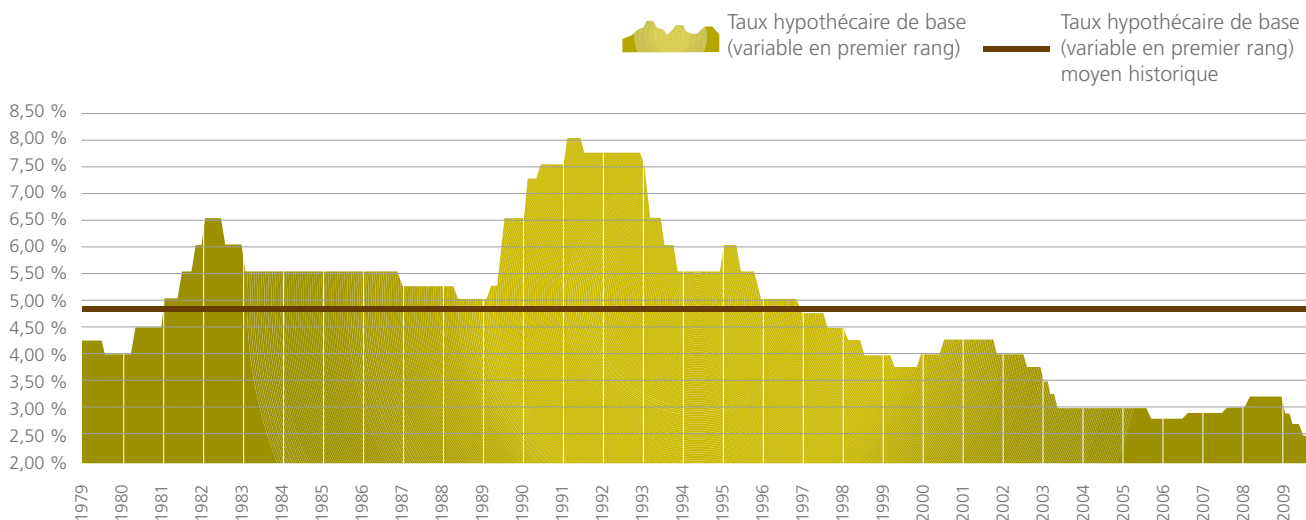
Les prêts consentis en 2009 par Retraites Populaires totalisent CHF 322 millions répartis sur plus de 500 dossiers. Tous mandats confondus, ce chiffre avoisine les CHF 1,2 milliard pour quelque 4000 clients. En outre, plus d'une trentaine d'édifications ont été financées par le biais de crédits de construction.

En vertu de la loi qui régit les placements des institutions de prévoyance, la possibilité des prêts est limitée à 80% de la valeur vénale des objets financés. Mais la prudence additionnelle joue aussi son rôle. En ce sens, la politique constante de Retraites Populaires dans son octroi de prêts hypothécaires a contribué à une certaine stabilité dans un marché sujet à de fortes variations au fil des années. Cette optique de mutualité commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à nos contacts de proximité. Il est ainsi difficile de trouver sur le marché la publication d'un taux variable plus avantageux que celui de Retraites Populaires, qui a baissé de 3,2% à 2,5% au cours de l'année 2009.

Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité basse sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct comme les crédits de construction). Les emprunteurs étant de plus en plus attirés par les taux fixes, la part des taux variables a considérablement diminué. La performance est ainsi lissée sur le moyen terme.

En 2010, les démarches visant à renforcer notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues.

Evolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années



Gestion de fonds

Retraites Populaires poursuit son partenariat avec les banques pour exploiter avec compétence le fonds de placement RP Fonds institutionnel créé en 2004.

Cette stratégie facilite l'obtention d'une meilleure tarification car elle permet d'effectuer des investissements groupés pour les différents mandats gérés.

En décembre 2009, une collaboration a débuté avec la Caisse cantonale d'assurance populaire de Neuchâtel (CCAP). Elle porte sur la gestion des valeurs mobilières pour le compte de la CCAP dans le cadre des différents compartiments du RP Fonds institutionnel.

Avec cette fortune supplémentaire d'environ CHF 250 millions, la masse sous gestion globale des valeurs mobilières confiée à Retraites Populaires se monte à environ CHF 8 milliards au 31 décembre 2009. Au total, en comptant les activités de *global custody*, de gestion de fonds et les mandats de gestion, CHF 14,8 milliards sont administrés par Retraites Populaires.



Château de Coppet



Tour de St Triphon

Politique de placement

	2009	2008	2007	2006
Performances brutes des placements				
Retraites Populaires	8,87%	-10,58%	3,85%	6,48%
Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)	9,66%	-12,82%	3,45%	7,00%
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	9,53%	-12,64%	3,75%	7,21%

Ces performances sont attestées par un consultant externe. Une fiduciaire contrôle la méthode de calcul.

Eléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration détermine une allocation stratégique des actifs à dix ans, sur la base d'une proposition élaborée avec le concours de conseillers externes. En outre, il fixe annuellement l'allocation tactique qui doit permettre, à terme, d'atteindre l'allocation stratégique des actifs. Cette répartition est basée sur les conclusions de l'analyse performances-risques et de la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle à la fois le respect des allocations tactique et stratégique. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et les principales tâches liées à la gestion des actifs.

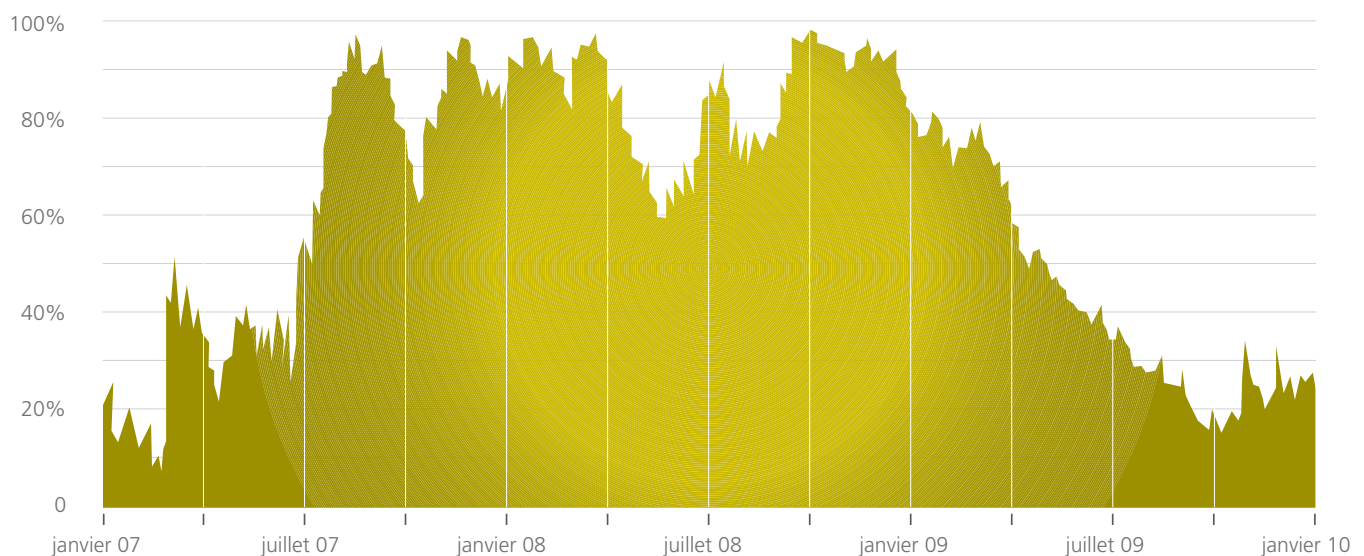
Sur le plan de la performance globale 2009 des actifs placés, celle-ci demeure conforme au marché et reste bonne en comparaison d'autres institutions de prévoyance.

Liquidités

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités rapidement.

Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été maintenus en 2009. La rentabilité réalisée est conforme aux attentes.

Indicateur de perception du risque



Obligations et autres créances de débiteurs suisses

Dans les placements collectifs et les prêts directs aux collectivités publiques, l'année 2009 a été caractérisée par la poursuite de la baisse et le maintien à de très bas niveaux des taux directeurs par la Banque nationale suisse. Cette politique monétaire a également privilégié la mise à disposition de liquidités afin de maîtriser le risque de défaillance dans le refinancement des débiteurs non gouvernementaux.

La prime de risque a fortement diminué en raison principalement du regain d'optimisme des investisseurs, motivés par les plans de sauvetage que les différents Etats ont mis en œuvre et par la poursuite de l'intervention massive des principales banques centrales.

L'exercice 2009 a été marqué par des apports importants dans le but d'exploiter la prime de risque. Ces investissements ont donc principalement été effectués dans des débiteurs d'entreprises.

Dans ce contexte, le portefeuille a bénéficié de la surpondération et de la surperformance des débiteurs de sociétés, notamment au détriment des émetteurs de collectivités publiques.

La politique de conserver une surpondération des emprunts d'entreprises et de la part dédiée à ce style de gestion sera maintenue en 2010. Il est à noter qu'en matière d'échéances le portefeuille est proche de l'indice de référence.

En 2010, nous poursuivrons la recherche d'investissements selon les critères de développement durable. Au 31 décembre 2009, la part dédiée à ce segment représentait 5,11 % du portefeuille.

Obligations étrangères

Le portefeuille est composé de 32 placements collectifs confiés à 15 gestionnaires différents, avec une très bonne diversification par débiteurs.

La poursuite de la baisse des taux directeurs par les principales banques centrales et leur maintien à des niveaux très bas, de même que les plans de sauvetages étatiques concertés ont

Baisse des taux courts en 2009, hausse des taux longs et affaiblissement des devises contre le CHF

		Données au 31.12.2009	Données au 31.12.2008	Variations sur l'année
Taux d'intérêt à 3 mois (court terme) en %	Suisse	0,25	0,66	-62,12
	Euro	0,70	2,89	-75,78
	Anglais	0,61	2,77	-77,98
	Américain	0,25	1,43	-82,52
	Japonais	0,28	0,83	-66,27
Taux de rendement à 10 ans (long terme) en %	Suisse	1,90	2,10	-9,52
	Euro	3,39	2,95	14,92
	Anglais	4,02	3,02	33,11
	Américain	3,84	2,21	73,76
	Japonais	1,30	1,17	11,11
Marché des devises contre CHF	EUR	1,48	1,48	0,00
	GBP	1,67	1,53	9,15
	USD	1,03	1,06	-2,83
	JPY	1,11	1,17	-5,13

permis de sortir d'un environnement déflationniste. De plus, ces diverses interventions ont provoqué un regain d'optimisme chez les investisseurs. L'année 2009 a ainsi généré des performances très positives dans un environnement caractérisé par moins de volatilité.

Cet exercice a été, d'une part, marqué par une remontée des taux d'intérêt des emprunts gouvernementaux sur la partie longue de la courbe ayant pour conséquence une différence entre les taux courts et les taux longs à des niveaux historiquement élevés. Cette hausse des taux a été plus ou moins prononcée selon le pays débiteur, la dette américaine étant la plus touchée par ce mouvement. D'autre part, l'année 2009 a été marquée par un resserrement important des primes de risque sur les obligations des entreprises de bonne qualité et sur celles à haut rendement (dette de sociétés avec une note de crédit inférieure à BBB ainsi que dette émergente). Les segments les plus risqués ont largement surperformé les segments plus défensifs.

En ce qui concerne les principales devises, le dollar américain et le yen ont baissé de 2,83% et de 5,13% respectivement, tandis que l'euro, principale monnaie du portefeuille, est resté stable. La livre sterling, par contre, s'est appréciée de 9,15%.

L'allocation monétaire ainsi que l'exposition aux obligations d'entreprise ont eu une influence positive sur la performance annuelle.

Ici aussi, nous poursuivons en 2010 la recherche d'investissements selon les critères de développement durable. Au 31 décembre 2009, la part dédiée à ce style de gestion représente 1,7% de ce portefeuille.

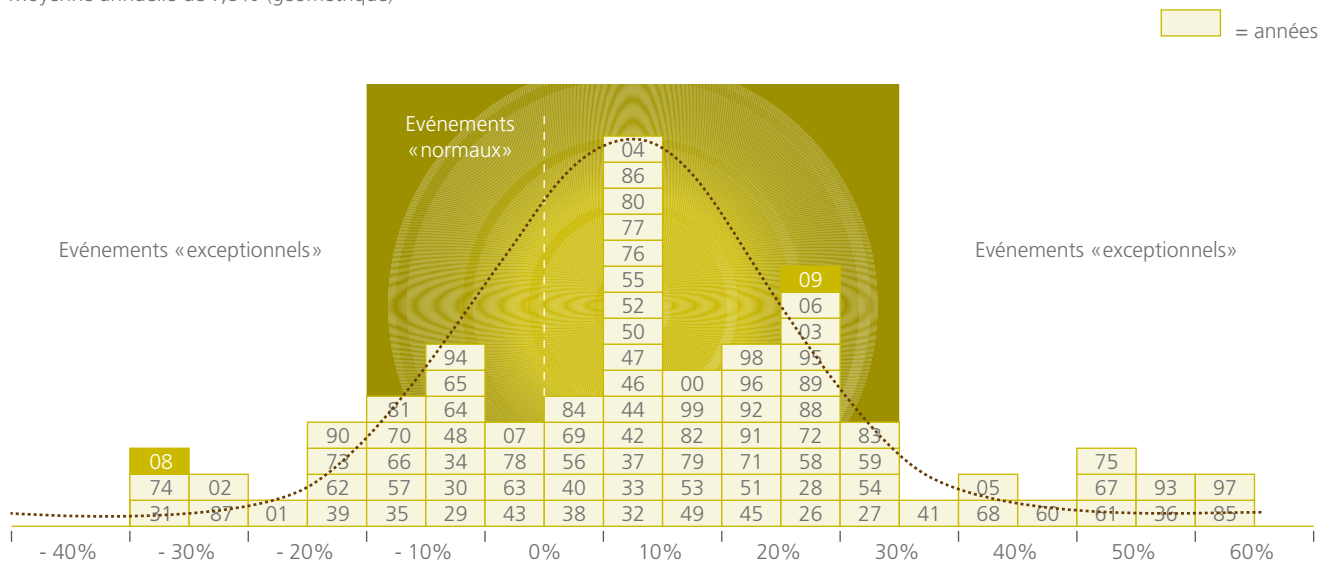
Actions de sociétés suisses

Le portefeuille est composé de 18 placements collectifs confiés à 12 gestionnaires, d'un portefeuille en valeurs secondaires géré en direct ainsi que d'actions de sociétés suisses non cotées.

L'année 2009 a débuté dans un environnement économique toujours incertain, lié principalement à la faible visibilité conduisant à un niveau de volatilité relativement élevé. Au mois de mars, quelques signes encourageants provenant de certains indicateurs économiques, relayés par les résultats des sociétés moins mauvais que prévu, ont amené une accalmie sur les marchés financiers, suivie d'une forte reprise. En effet, le marché suisse (indice global SPI) s'est fortement repris,

Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2009

Moyenne annuelle de 7,8% (géométrique)



Sources: Bloomberg / Pictet

augmentant de plus de 50% entre le niveau le plus bas (début mars) et le 31 décembre 2009. Cette reprise fut principalement alimentée par plusieurs signaux encourageants laissant entrevoir une probable sortie de la récession et un regain d'optimisme de la part des investisseurs.

Au 31 décembre 2009, les titres des grandes valeurs (*blue chips*) ont évolué de manière positive, tout comme les valeurs de petites et moyennes capitalisations. En effet, l'indice des grandes valeurs (indice SMI) a eu une performance de +22,09% alors que les autres titres composant le marché suisse (indice SPI Extra) ont augmenté de 29,65%.

Après la forte baisse enregistrée l'an précédent, 2009 peut être qualifiée d'année de «rattrapage», avec plus de 23% de progression (indice SPI).

L'évolution positive des marchés et la bonne diversification des placements ont permis d'enregistrer une performance favorable sur 2009.

La part d'investissements conformes aux critères de développement durable représente à ce jour 13,4% de ce portefeuille. Nous poursuivrons en 2010 la recherche de ce style de gestion.

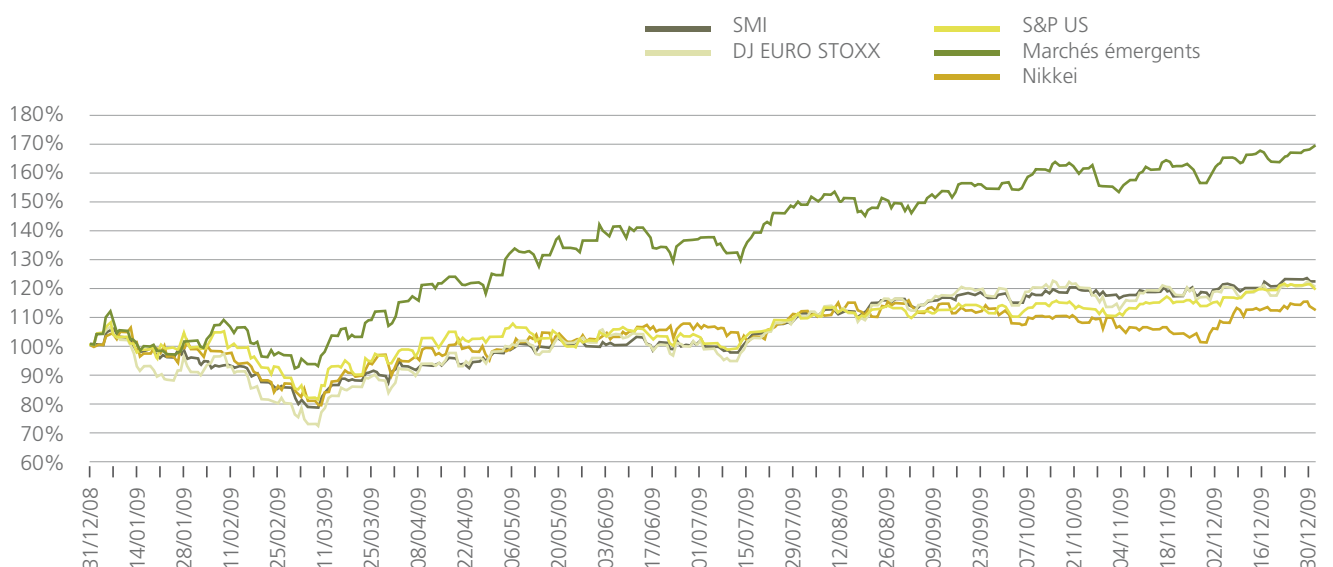
Actions de sociétés étrangères

Le portefeuille est composé de 40 placements collectifs confiés à 17 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

L'année 2009 s'est révélée excellente pour l'ensemble des marchés des actions, malgré la gravité de la crise en début de période. Le redressement de l'économie mondiale et le retour de la confiance des investisseurs dus aux interventions des autorités monétaires et aux plans de soutien gouvernementaux ont fortement contribué à cette reprise. La question de la pérennité de ce redressement, qui est fondamentale pour les investissements futurs, reste quant à elle largement ouverte. A noter l'évolution nettement plus prononcée pour les marchés dits émergents (Chine, Russie, Brésil, Inde, etc.) en comparaison des marchés suisse, européen, étasunien et japonais, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Au 31 décembre 2009, la part dédiée au segment d'investissements selon les critères de développement durable représentait 3,56% du portefeuille. L'opportune diversification des styles de gestion nous a permis d'enregistrer une bonne performance. Nous avons profité d'augmenter la partie investie dans les marchés émergents de 5% à 12%. Nous continuons à être convaincus que la croissance sera plus forte dans ces dernières zones économiques.

Evolution des marchés actions



Titres de gages immobiliers

Voir page 18 (Nos métiers > Prêts hypothécaires).

En raison de la révision de la stratégie, l'ensemble du portefeuille a été mis en vente durant le premier trimestre 2009 et plus de 80% des montants investis ont été reversés. Le solde de 20% étant encore à rembourser.

Placements alternatifs

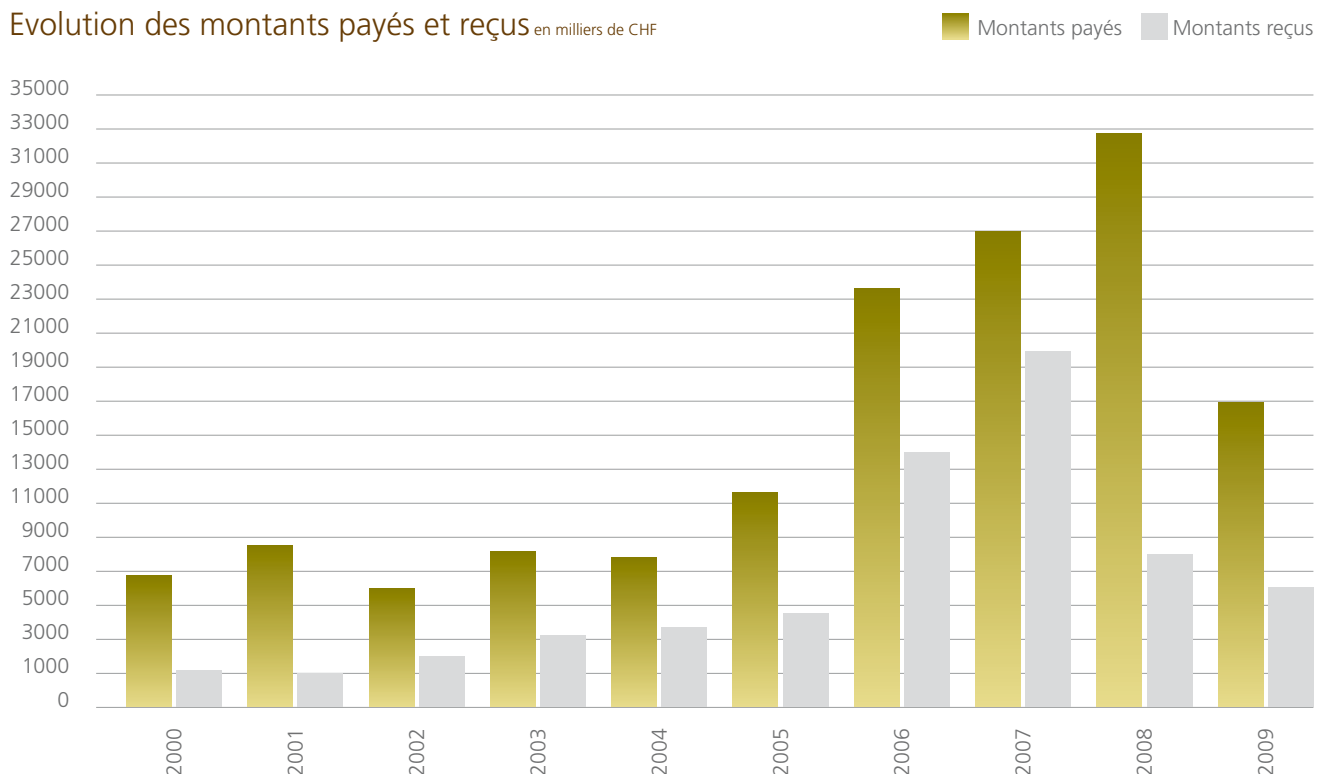
Ce poste comprend les fonds gérés de façon non traditionnelle, contrairement aux investissements dans les actions et les obligations. L'année 2009 a été marquée par des changements importants pour l'industrie des placements alternatifs. En effet, à la suite des événements survenus en 2008, les gérants ont surtout cherché à rétablir la confiance dans cette classe d'actifs en améliorant la transparence envers leurs investisseurs, leur gestion et leurs processus.

Les performances sont à nouveau positives pour la plupart des stratégies. Après la crise de 2008, comparable à celle de 1998 (faillite du fonds reconnu LTCM), il s'en est suivi un rééquilibrage salutaire.

Placements privés

Dans cette rubrique figurent les placements collectifs investissant dans les entreprises non cotées. L'année 2009 a été particulièrement difficile pour l'industrie des placements privés, aussi bien pour les levées de fonds que pour la performance. Le millésime 2009 est inférieur aux rendements espérés pour cette classe d'actifs. Le redressement de l'économie en 2009 ne se reflète pas encore dans les valorisations des entreprises non cotées. Ce décalage avait déjà été constaté lors de la crise de 2001-2002 et de la reprise de 2003.

Evolution des montants payés et reçus en milliers de CHF



Pour ces actifs, un degré de sélectivité élevé est indispensable en raison de l'écart important entre les performances des gestionnaires. Leur réputation, leur niveau d'expérience ainsi que leurs performances historiques réalisées restent les facteurs clés du succès. Ce haut degré de sélectivité s'est traduit cette année par un taux d'acceptation inférieur à 10% de l'ensemble des dossiers reçus.

Le graphique à la page précédente démontre que l'évolution croissante des montants reçus jusqu'en 2007 est en nette diminution depuis deux ans.

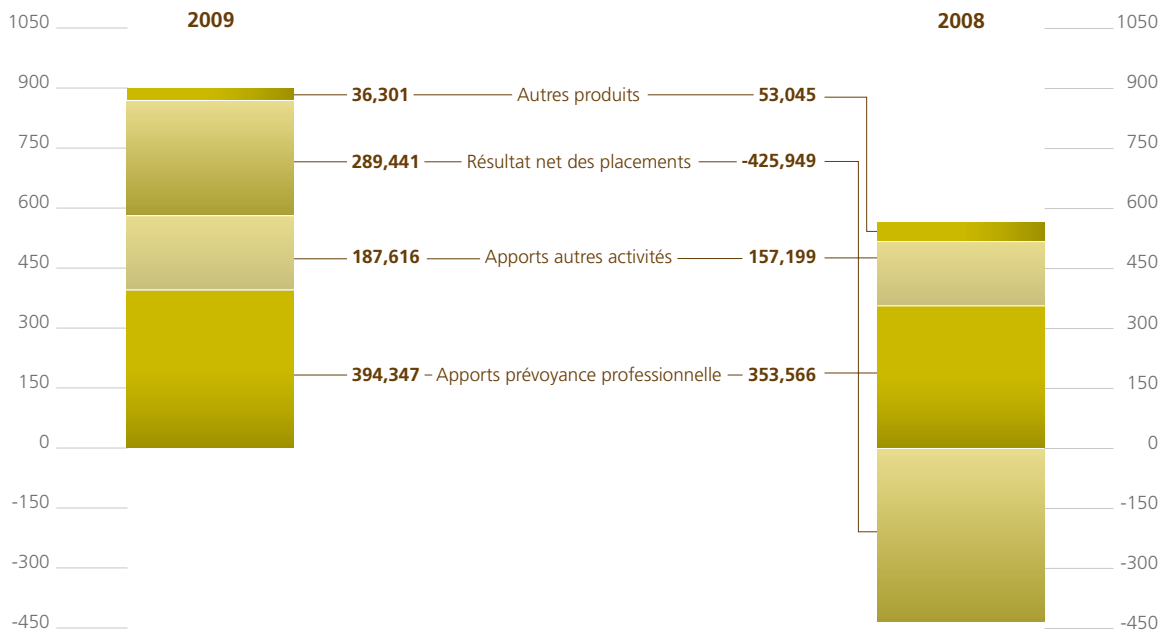
Après des années 2005 à 2007 excellentes et une année 2008 particulièrement difficile, 2009 se présente comme une année de consolidation. En revanche, nos gestionnaires devraient profiter d'un environnement plus favorable afin d'investir à des conditions très intéressantes.



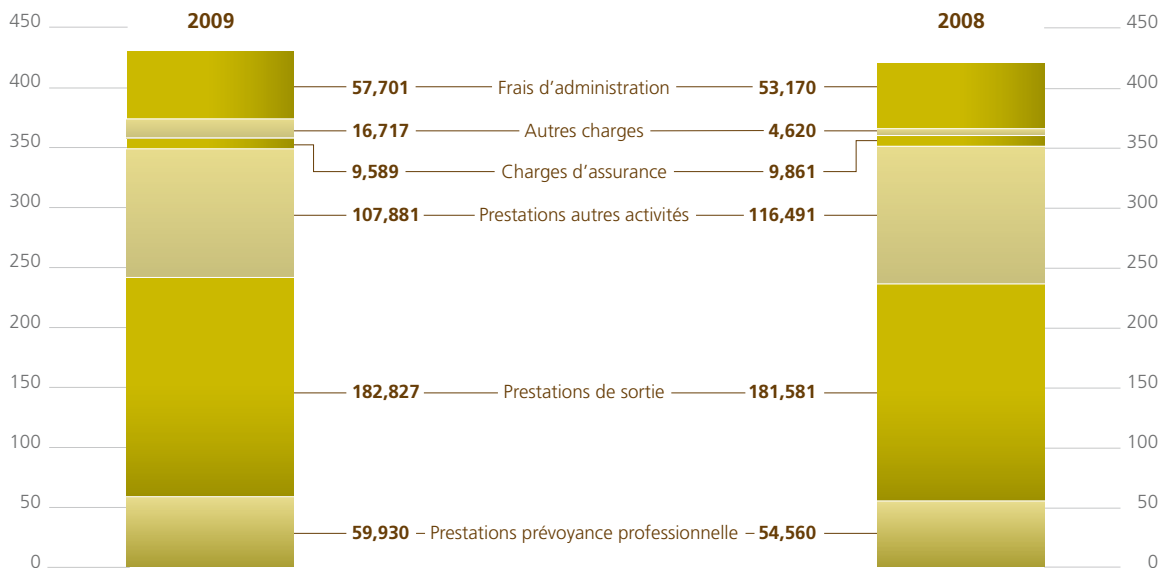
Château de Blonay

Produits et charges

Produits en millions de CHF

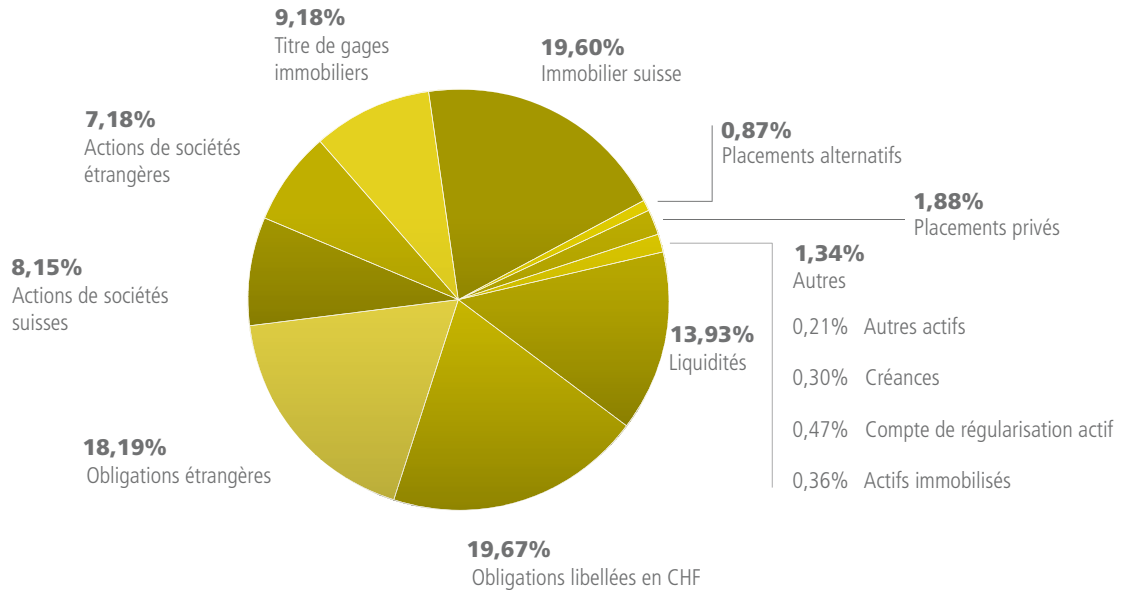


Charges en millions de CHF

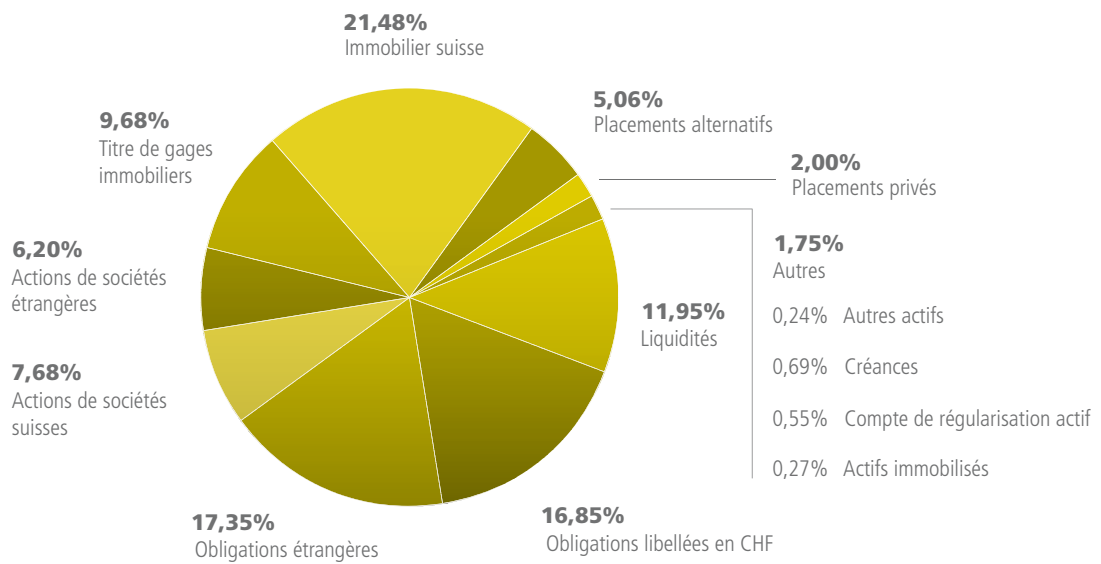


Répartition du bilan

2009



2008



Comptes annuels

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actif	2009	2008
Placements	4 226 078 694.80	3 691 990 907.26
Liquidités	595 460 311.89	447 942 181.78
Obligations libellées en CHF	840 639 648.00	631 705 711.94
Obligations étrangères	777 479 359.59	650 257 615.80
Actions de sociétés suisses	348 478 737.30	287 917 098.20
Actions de sociétés étrangères	307 036 991.97	232 345 379.77
Titres de gages immobiliers	392 485 995.76	363 022 697.05
Immobilier suisse	837 693 021.42	805 231 552.34
Placements alternatifs	37 101 254.47	189 515 971.69
Placements privés	80 539 928.52	75 136 881.45
Autres actifs	9 163 445.88	8 915 817.24
Créances	12 905 363.25	25 719 864.23
Créances sur des compagnies d'assurances	1 269 735.65	5 604 542.00
Créances sur des preneurs d'assurances	4 991 211.74	5 094 355.62
Autres créances	6 644 415.86	15 020 966.61
Compte de régularisation actif	20 282 698.20	20 536 327.30
Actifs immobilisés	15 455 300.00	10 273 000.00
	4 274 722 056.25	3 748 520 098.79

Passif	2009	2008
Dettes	320 431 434.88	280 650 390.15
Prestations de libre passage et rentes	18 916 801.20	11 992 686.82
Dettes envers des compagnies d'assurances	14 444 941.62	11 929 609.45
Autres dettes	31 692 027.52	27 246 914.20
Dépôts des compagnies d'assurances	59 045 952.87	56 004 720.91
Autres dépôts	196 331 711.67	173 476 458.77
Compte de régularisation passif	21 829 365.56	8 469 707.38
Réserve de contributions de l'employeur	5 160 085.72	4 517 086.22
Provisions non techniques	14 127 927.00	13 573 519.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3 953 981 315.31	3 695 184 998.56
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
Situation au 1 ^{er} janvier	0.00	271 843 839.20
Dissolution de l'année	0.00	-271 843 839.20
+ Fonds libres / – découvert	-40 808 072.22	-253 875 602.52
Situation au 1 ^{er} janvier	-253 875 602.52	0.00
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	213 067 530.30	-253 875 602.52
	4 274 722 056.25	3 748 520 098.79

Comptes annuels

Compte d'exploitation (en CHF)

	2009	2008
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	270 657 797.18	229 176 419.95
+ Prestations d'entrée	306 557 122.81	270 145 843.19
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	577 214 919.99	499 322 263.14
– Prestations réglementaires	-167 489 070.89	-170 585 051.52
– Prestations extraréglementaires	-321 830.65	-465 973.45
– Prestations de sortie	-182 826 523.21	-181 580 883.32
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-350 637 424.75	-352 631 908.29
– Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-259 439 316.25	-244 359 108.38
+ Produits de prestations d'assurance	4 748 489.48	11 442 244.40
– Charges d'assurance	-9 589 235.34	-9 861 275.13
= Résultat net de l'activité d'assurance	-37 702 566.87	-96 087 784.26
+ Résultat net des placements	289 441 981.91	-425 949 442.93
+ Constitution (-) / dissolution (+) de provisions non techniques	-554 408.00	1 062 528.00
+ Autres produits	36 300 666.95	53 044 883.48
– Autres charges	-16 717 124.14	-4 619 515.90
– Frais d'administration	-57 701 019.55	-53 170 110.11
= Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	213 067 530.30	-525 719 441.72
– Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	271 843 839.20
= Excédent de produits (+) / de charges (-)	213 067 530.30	-253 875 602.52

Annexe aux comptes

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. L'intégralité de l'annexe aux comptes annuels n'a pas été reproduite ici. En raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait est proposé.

Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26 (point 4.1 de l'annexe)

Les comptes annuels de Retraites Populaires regroupent une activité liée à la prévoyance professionnelle qui est soumise à la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) ainsi que d'autres activités qui ne sont pas soumises à la loi précitée.

Prévoyance professionnelle

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments des comptes annuels de Retraites Populaires relatifs à l'activité de prévoyance professionnelle sont identifiés séparément et présentés en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26 depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les éléments qui ne sont pas attribuables directement à la prévoyance professionnelle sont répartis sur la base des engagements et des actifs propres à chaque activité; les frais d'administration sont répartis selon des critères propres à la gestion. Le bilan et le compte d'exploitation répartis par activité figurent au point 9 de l'annexe. Des comptes annuels spécifiques à la prévoyance professionnelle sont également établis séparément.

Autres activités

Les éléments des comptes annuels relatifs aux autres activités de Retraites Populaires sont présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 26 lorsque leur nature correspond à une définition prévue par la norme, à l'exception des provisions non techniques. Dans les autres cas, ainsi que pour les provisions précitées, le droit commercial et les règlements de Retraites Populaires sont appliqués.

Principes comptables et d'évaluation (point 4.2 de l'annexe)

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements

Les placements collectifs figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Liquidités

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

Obligations et autres créances libellées en CHF

Les obligations non cotées et les obligations simples figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution. Les lettres de gage sont évaluées à la valeur boursière.

Actions et parts de sociétés suisses

Les actions non cotées et les parts de coopératives figurent au bilan à la valeur d'acquisition.

Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

	31.12.2009	31.12.2008
Immeubles de plus de 10 ans	7,25 %	7,25 %
Immeubles de 10 ans et moins	6,50 %	6,60 %
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	6,00 %	6,00 %

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que celles issues du portefeuille immobilier.

En ce qui concerne les terrains à bâtir et ceux colloqués en zone intermédiaire, ils sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont ledit terrain pourrait être l'objet.

Placements alternatifs et placements privés

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les participations et autres placements stratégiques. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues.

Créances

Les créances à court terme figurent au bilan pour les sommes effectivement dues à l'institution.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes (point 4.3 de l'annexe)

Les principes comptables n'ont fait l'objet que de changements rédactionnels pour l'exercice 2009.

Découvert / Explication des mesures prises (point 9.6 de l'annexe)

Au 31 décembre 2008, le degré de couverture était inférieur à 100% (93,13%). Au vu des articles 11 al. 2 à 4 et 12 lettre g de la Loi sur les Retraites Populaires, le Conseil d'administration a demandé à l'expert technique de l'institution de se prononcer sur la situation financière. L'expert a conclu que malgré un degré de couverture inférieur à 100% au 31.12.2008, les intérêts des assurés de Retraites Populaires ne paraissaient pas menacés à cette date, les origines dudit découvert étant de nature conjoncturelle.

Ainsi, à la date de clôture des comptes de l'exercice 2008, le Conseil a renoncé à proposer des mesures d'assainissement pour 2009, tout en continuant à surveiller attentivement l'évolution de la situation. Dans le cadre du suivi régulier de la situation financière, les décisions suivantes ont été prises en 2009 par le Conseil d'administration en relation avec la situation de découvert:

- Maintien de la stratégie de placement et adoption d'une politique de réinvestissement des liquidités.
- Adaptation des tables de mortalité aux observations les plus récentes et réduction du taux d'intérêt technique pour les nouvelles affaires, ainsi que sur l'ensemble du portefeuille des assurances de rentes (voir point 5.5).
- Dissolution de provisions pour participations aux résultats en vue de redresser le degré de couverture (voir point 5.5).

En outre, des réflexions ont été menées dans le cadre d'un groupe de travail Etat - Retraites Populaires ayant conduit à la révision de la Loi sur les Retraites Populaires, ce qui a permis de clarifier les mécanismes d'activation de la garantie cantonale.

Au 31 décembre 2009, le degré de couverture est inférieur à 100% (98,97%). L'institution présente ainsi un léger découvert de CHF 40 808 072,22. Compte tenu de la nette amélioration du degré de couverture, aucune mesure d'assainissement n'est envisagée. L'expert se prononcera en outre sur ce point dans son expertise technique de l'exercice 2009. Le Conseil continue de suivre attentivement l'évolution de la situation.

Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 26 avril 2010

Rapport de l'organe de contrôle sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de contrôle nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Retraites Populaires comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 dont un extrait est reproduit aux pages 30 à 33.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Les comptes annuels présentent un découvert de CHF 40'808'072.22 et un degré de couverture de 98.97%. Les décisions prises sous sa propre responsabilité par le Conseil d'administration, avec le concours de l'expert technique agréé, en relation avec le découvert, sont présentées à l'annexe aux comptes annuels.

Nous constatons que la possibilité de résorber le découvert et la capacité de risque concernant les placements dépendent d'événements imprévisibles, tels que les développements sur les marchés des placements.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Ernst & Young SA



Florian Magnollay
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé

Retraites Populaires
Caroline 9
CP 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11

www.retraitespopulaires.ch

